

**Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques (ACACED)****Bulletin d'inscription CHIEN – CHAT – NAC - ACTUALISATION**

NOM :
Prénom :
Date de naissance : Lieu de naissance
Adresse :
Code postal : Ville :
Portable :
Email :

ACTIVITE

Salarié Demandeur d'emploi Autres (préciser).....

Dates 2025 (à choisir) : **CHIEN/CHAT :**

- Vendredi 21, samedi 22 et dimanche 23 février 2025
- Vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 avril 2025
- Vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 mai 2025
- Samedi 12, dimanche 13 et lundi 14 juillet 2025

 CHIEN :

- Vendredi 21 et samedi 22 février 2025
- Vendredi 11 et samedi 12 avril 2025
- Vendredi 9 et samedi 10 mai 2025
- Samedi 12 et dimanche 13 juillet 2025

 CHAT :

- Samedi 22 et dimanche 23 février 2025
- Samedi 12 et dimanche 13 avril 2025
- Samedi 10 et dimanche 11 mai 2025
- Dimanche 13 et lundi 14 juillet 2025

 Uniquement les NAC :

- Samedi 28 juin et dimanche 29 juin 2025

Actualisation : CHIEN ET CHAT 22/02/25 12/04/25 10/05/25 13/07/25
NAC 28/06/25

Vous pouvez également accéder à un questionnaire type examen (moyennant paiement auprès d'Educagri) :
<https://educagri-editions.fr/search/68469b08-926e-42f5-84ef-51fac21ffd1b>

Le coût de la formation est en fonction de la durée :

Catégorie	Durée de la formation	Coût de la formation
Chien ou Chat ou NAC	14 heures (2 jours)	261 €
Chien et chat	21 heures (3 jours)	393 €
ACTUALISATION Chien-Chat ou NAC	7 heures (1 jour)	170 €

Pas d'hébergement possible -Salle de repas à disposition avec réfrigérateur et micro-ondes.

MODALITES DE PAIEMENT

Le stagiaire s'engage à s'acquitter des frais de formation par chèque joint au présent bulletin à l'ordre de : INEOPOLE FORMATION.

Si les frais de formation sont pris en charge par l'employeur et/ou un organisme financeur, en préciser obligatoirement le nom et les coordonnées : *

Le règlement devra être joint au dossier d'inscription complété. Il sera encaissé à l'issue de la prestation.
Chèque établi à l'ordre d'INEOPOLE FORMATION

- Possibilité d'accompagnement dans le montage dossier de financement (vivea, pôle emploi)

DISPOSITIONS GENERALES DE L'ACTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Nature et caractéristiques de la présente action de formation

L'action de formation entre dans la catégorie des actions d'adaptation, de promotion, de prévention, d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement de connaissances.

Organisation de la présente formation

L'établissement fournit les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement nécessaires au bon déroulement de l'action de formation.

Propriété intellectuelle

Les documents de toute nature, distribués au cours de la formation, sont la propriété exclusive de l'organisme de formation et sont destinés uniquement à une utilisation personnelle de la part du stagiaire pendant la durée de sa formation. Toute diffusion ou utilisation à d'autres fins de ces documents sont interdites

Protection sociale et risques d'accidents

L'organisme de formation déclare, en ce qui le concerne, être couvert par un contrat de responsabilité civile professionnelle au regard des conséquences d'accidents, causés par le fait du stagiaire ou à l'occasion de sa présence, qui surviendrait à INEOPOLE FORMATION.

Annulation

L'établissement se réserve le droit d'annuler la formation, notamment si le nombre minimal de participants requis n'est pas atteint. Dans ce cas, les sommes versées seront remboursées au client. L'annulation du stage ne peut donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit. Une autre date sera alors proposée.

Fait à

Le

Signature du stagiaire